

2023-2676
2024-03-14

La présente étiquette a été modifiée conformément à la décision de réévaluation concernant la pyréthrine RVD2023-06. Bien qu'on invite les utilisateurs à suivre l'étiquette modifiée dès maintenant, l'étiquette préalablement approuvée est valide jusqu'au 03/02/2025 conformément à la période d'abandon graduel établie dans le RVD2023-06. Il est possible d'obtenir cette étiquette préalablement approuvée sur demande en envoyant un courriel à hc.pmra.info-arla.sc@canada.ca. Veuillez indiquer dans votre courriel le nom et le numéro d'homologation du produit dont vous demandez l'étiquette.

2023-2676
2024-03-14

EZ-Kill[®] Super rapide (BOV) destructeur d'insectes piqures (PNP)

Contact pressurisé et insecticide résiduel POUR UNE UTILISATION EN EXTÉRIEUR POUR
CONTRÔLER LES GUÊPES, LES FRELONS ET LES GUÊPES JAUNES DANS LEURS NIDS
Tue rapidement les guêpes et les frelons présent dans le nid et tue par effet résiduel ceux qui
reviennent au nid traité

DOMESTIQUE

PRINCIPES ACTIFS:

Pyréthrine.....	0,050%
N-Octyl Bicyclohéptene Dicarboximide.....	0,250%
Perméthrine.....	0,200%

DANGER

Extrêmement inflammable

No. D'Homologation 31025 LOI P.A.

Contenu net : ___ g

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Business Helpers' Depot Inc.
98 Walker Drive
Brampton, ON
L6T 4H6
(905) 792-6571

2023-2676
2024-03-14

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

PREMIERS SOINS :

En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. **En cas de contact avec la peau ou les vêtements:** Enlever les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **En cas d'inhalation:** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **En cas de contact avec les yeux:** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Contient un distillat de pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie par aspiration. Administrer un traitement symptomatique.

MODE D'EMPLOI

BIEN AGITER AVANT L'EMPLOI.

POUR UTILISATION À L'EXTÉRIEUR

CONTRÔLER LES GUÊPES, FRELONS ET GUÊPES DANS LEURS NIDS Il est conseillé de pulvériser le produit tard le soir ou tôt le matin, lorsque les températures sont plus fraîches et que la plupart des abeilles et des guêpes sont au repos à l'intérieur du nid. Observer autour de l'ouverture du nid pour vérifier que les insectes sont peu actifs. Pulvériser uniquement par temps calme. Se tenir à une distance sécuritaire, soit de 2 à 2,5 mètres du nid. **NE PAS** se tenir directement sous le nid. Les insectes traités peuvent tomber du nid et mourir.

Tenir le contenant à la verticale à bout de bras. Diriger la buse de pulvérisation vers le nid d'abeilles ou de guêpes. Pulvériser d'abord sur l'ouverture du nid. Ensuite, pulvériser le reste du nid jusqu'à saturation. Prévoir suffisamment de temps pour que les insectes meurent. Tout insecte qui revient au nid traité sera tué. Attendre au moins 48 heures ou jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de signe d'activité avant de retirer le nid. **NE PAS** dépasser 32g par m² (9 secondes par m²). Le traitement peut être répété après 7 jours seulement si l'infestation persiste ou réapparaît.

LIMITATIONS D'UTILISATION

NE PAS utiliser à l'intérieur des bâtiments. **NE PAS** appliquer sur un plan d'eau. **NE PAS** contaminer les sources d'eau d'irrigation et d'eau potable ni les habitats aquatiques pendant le nettoyage du matériel ou l'élimination des déchets. Éviter d'appliquer ce produit quand le vent souffle en rafales. **NE PAS** appliquer ce produit si des personnes, des animaux de compagnie ou des animaux d'élevage sont présents. **NE PAS** permettre aux personnes ni aux animaux de

2023-2676
2024-03-14

compagnie ou d'élevage de pénétrer dans les sites traités avant que le produit pulvérisé n'ait séché. NE PAS laisser le brouillard de pulvérisation s'égoutter ni dériver vers des surfaces non ciblées. Éviter de pulvériser sur les végétaux et sur les surfaces des structures non ciblées. NE PAS appliquer dans des zones de culture d'aliments destinés à la consommation humaine ou animale (p. ex. légumes, fruits, fines herbes). Nettoyer au jet d'eau toute plante ou surface de structure non ciblée qui entre en contact avec la mousse. NE PAS appliquer sur des personnes, des animaux de compagnie, des animaux d'élevage ou de sources d'électricité. NE PAS appliquer sous forme de pulvérisation d'ambiance ni dans le cadre d'un traitement généralisé. NE PAS contaminer les denrées destinées à la consommation humaine ou animale. NE PAS appliquer sur des surfaces susceptibles d'entrer en contact avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Recouvrir tous les aliments exposés qui sont destinés à la consommation humaine ou animale, ou les sortir de la zone à traiter. Recouvrir les surfaces, l'équipement et les accessoires servant à la transformation des aliments destinés à la consommation humaine ou animale, ou les laver à fond après le traitement. NE PAS appliquer sous forme de pulvérisation d'ambiance ni dans le cadre d'un traitement généralisé.

MISES EN GARDE: TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Nocif si avalé, respiré ou absorbé par l'épiderme. S'assurer d'une bonne ventilation des lieux lors de l'application. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter d'inhaler le brouillard. Laver soigneusement à l'eau chaude et au savon après chaque application. Contenu sous pression. NE PAS placer dans l'eau chaude, près des radiateurs, fours ou autres sources de chaleur. NE PAS utiliser ou conserver à des températures dépassant 50°C car le contenant pourrait exploser. NE PAS vaporiser près d'une flamme vive, près d'étincelles ou en fumant. NE PAS vaporiser sur les bardeaux d'asphalte parce que ce produit peut les tacher.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES : Ce produit ne peut être utilisé que pour les guêpes jaunes, les frelons et les guêpes. Toxique pour les organismes aquatiques. Toxique pour les abeilles. Éviter d'appliquer près de plantes en fleurs. Si le produit doit être appliqué pendant la période de floraison, ne l'appliquer que le soir, lorsque la plupart des abeilles ne sont pas en train de butiner. Toxique pour les arthropodes utiles (qui peuvent comprendre des insectes prédateurs et parasitoïdes, des araignées et des acariens). Réduire l'exposition des zones non ciblées.

ÉLIMINATION : NE PAS réutiliser le contenant vide. Lorsque le contenant est vide, appuyer sur la buse pour éliminer complètement la pression. Envelopper le contenant dans plusieurs couches de papier journal et le jeter avec les ordures ménagères. Jeter avec les ordures ménagères. Les produits inutilisés ou utilisés en partie doivent être apportés à une décharge de déchets dangereux provinciale ou municipale.

ENTREPOSAGE : Entreposer dans un endroit frais et sec et loin de sources de chaleur. NE PAS entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

(Déclaration de marketing)

Nouvelle BOV can révolutionnaire utilise la puissance de l'air

2023-2676
2024-03-14

Aucun propulseur

L'BOV can délivre un jet silencieux sans l'utilisation de CFC's ou de propulseurs à hydrocarbures.

Fonctionne dans tous les sens, même à l'envers

L'BOV can utilise la pression d'air plutôt que des agents propulseurs.

L'BOV can a un jet silencieux

BOV can – la prochaine génération en technologie de pulvérisation ambiante

L'BOV can ne contient pas de propulseurs

L'BOV can n'a pas besoin de propulseurs à base d'hydrocarbure.

L'BOV can utilise de la technologie plus récente.

Les propulseurs ne sont plus nécessaires avec BOV can.

L'BOV can pulvérise ce produit sous forme d'une solution à base d'eau non mousseuse et non grasse.